



CESSION DU COUVENT DES RÉCOLLETS À LA MARIE DE SÉZANNE

Le 26 mai prochain à 18h30, Philippe BONNOTTE, Maire de Sézanne et Marie-Cécile PONCET, Directeur du GHAM, signent officiellement l'acte de cession du Couvent des Récollets. L'événement aura lieu dans le Cloître du Couvent (rue des Récollets à Sézanne).

Situé dans l'enceinte du GHAM, le Couvent des Récollets, construit à partir de 1619, fait partie du patrimoine et de l'histoire de la ville de Sézanne. Les bâtiments conventuels (le réfectoire, les cellules des moines, la pharmacie, la lingerie,...) ont, jusqu'au milieu des années 1980, abrité un hospice pour le 3^{ème} âge, remplacé par la maison de retraite de l'Hôpital. Ensuite, ces locaux n'ont plus été utilisés. Quelques travaux de restaurations ont été réalisés par l'hôpital de Sézanne avec le soutien de la ville, du Crédit Agricole et de mécènes pour préserver le patrimoine.

En 2008, lors de la fusion du GHAM, la ville de Sézanne, a officialisé son souhait de devenir le propriétaire du Couvent des Récollets (le Cloître, la Chapelle et les bâtiments annexes). Les négociations ont duré pendant plusieurs années. C'est à l'arrivée de Mme PONCET à la direction du GHAM que les choses s'accélérent. En effet, l'hôpital n'a plus vocation première à gérer le patrimoine, sa priorité est le développement des activités médicales. C'est pourquoi Mme PONCET a décidé de céder le titre de propriété à la ville de Sézanne à titre gracieux, pour lui permettre de faire vivre ce lieu culturel. Les tableaux de Frère Luc resteront la propriété du GHAM qui s'engage à les laisser exposés au sein de la chapelle.

Le Couvent des Récollets va petit à petit retrouver ses couleurs d'antan puisque la ville s'est fixé les 3 objectifs suivants :

1. Préserver le patrimoine
2. Mettre en sécurité et en état les bâtiments en réalisant les travaux les plus urgents
3. Organisation d'événements culturels

Le but final sera d'ouvrir le lieu au public. Pour cela, de nombreux travaux seront à réaliser.

CONTACT PRESSE

Sophie NOCUS
Chargée de communication
sophie.nocus@ch-troyes.fr

SITE DE ROMILLY SUR SEINE

Rue Paul Vaillant Couturier
10100 Romilly sur Seine
03.25.21.96.00

SITE DE SÉZANNE

16 rue des Récollets
51120 Sézanne
03.25.81.79.79

SITE DE NOGENT SUR SEINE

5 place Aristide Briand
10400 Nogent sur Seine
03.25.39.87.08

Le Groupement Hospitalier Aube Marne (GHAM) est issu de la fusion de trois établissements réalisée en 2008 : C.H. de Romilly sur Seine, C.H. de Sézanne et Hôpital local de Nogent sur Seine. Le GHAM représente l'un des acteurs de santé majeurs des départements de l'Aube et de la Marne.

Merci de relayer l'information et nous en tenir informé.

CONTACT PRESSE

Sophie NOCUS

Chargée de communication

sophie.nocus@ch-troyes.fr

SITE DE ROMILLY SUR SEINE

Rue Paul Vaillant Couturier
10100 Romilly sur Seine
03.25.21.96.00

SITE DE SÉZANNE

16 rue des Récollets
51120 Sézanne
03.25.81.79.79

SITE DE NOGENT SUR SEINE

5 place Aristide Briand
10400 Nogent sur Seine
03.25.39.87.08